



## FRR-2 PRIORITÉS D'INTERVENTION 2024

Les priorités d'interventions de la MRC pour l'année 2024 ont été adoptées par le conseil des maires le 20 décembre 2023 et sont les suivantes :

### 1. Assurer un développement durable, cohérent et innovant du territoire tout en préservant son caractère naturel ;

- a. Se doter d'une stratégie globale de planification territoriale ;
- b. Protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale (naturelle, architecturale, historique et traditionnelle, etc.);
  - i. Assurer la réalisation de la Politique culturelle de la MRC de Papineau ;
- c. Mettre en place des solutions novatrices afin de favoriser le développement des pratiques agricole, environnementales et économiques durables;

### 2. Stimuler, dynamiser et mettre en valeur le milieu de vie ;

- a. Bonifier le milieu de vie pour qu'il soit attractif et accessible pour les citoyens et les travailleurs ;
  - i. Maintenir et développer des services de proximité dans les communautés (santé, transport adapté et collectif, éducation, etc.);
  - ii. Supporter la Table de développement social et la Table jeunesse dans la réalisation de leurs actions de développement;
  - iii. Mettre en œuvre la politique familiale municipale et MADA révisée de la MRC de Papineau ;
- b. Développer un milieu dynamique pour le développement des entreprises ;
- c. Optimiser l'offre touristique autour d'un tourisme responsable et durable ;

### 3. Renforcer le leadership régional et la marque employeur ;

- a. Accroître les ententes et les approches collaboratives intermunicipales et contribuer au développement durable du territoire de la MRC;
- b. Développer une identité territoriale commune et accroître le sentiment d'appartenance;
- c. Renforcer l'offre employeur afin d'attirer des talents et de bonifier l'expérience collaborateur;